

**Dedans
Dehors**

États généraux de la condition pénitentiaire



l'engagement sur parole

« Nos exigences sont celles de citoyens dans un État de droit »

Gabriel Mouesca, Observatoire international des prisons (OIP)

« Certains souriront peut-être de voir l'OIP s'exprimer après les représentants des syndicats pénitentiaires. [...] Il faut cependant rappeler que, lorsque nous appelons à des changements profonds, il s'agit bien évidemment pour nous de mettre en avant la question des droits des personnes détenues, mais il est tout aussi évident pour nous que le progrès doit être partagé. [...] Tous les jours, nous recevons, de personnes détenues, de familles, parfois de gens qui travaillent en prison, des témoignages d'atteinte aux droits et, plus grave encore, d'atteinte à la dignité. Il faut rappeler, et aujourd'hui plus fort que jamais, que nous sommes dans un État de droit, et que, malheureusement, nous constatons encore aujourd'hui que le droit s'arrête aux portes des prisons. L'OIP est une association citoyenne. Nos exigences sont celles de citoyens dans un État de droit qui disent : le droit doit aussi entrer en prison [...]. Parce que l'administration pénitentiaire existe en notre nom, parce que la justice est rendue quotidiennement au nom du peuple français. Parce que la prison est ce qu'elle est aussi parce qu'elle est financée par chacun d'entre nous. [...] Nous sommes donc tous responsables [...]. Ce n'est pas uniquement la question de l'administration pénitentiaire, ce n'est pas uniquement la question des magistrats, c'est l'affaire de tous les citoyens ! C'est ce qui a incité l'OIP et les membres des États généraux à se lancer dans cette grande action citoyenne. Et je vous le dis, il n'y a rien de révolutionnaire dans ce que nous faisons, dans ce que nous exigeons des responsables politiques d'aujourd'hui, et surtout de demain. Nous sommes là simplement pour demander une chose : que la loi soit respectée et appliquée, dans les 190 prisons de France. »

« Le contexte politique est favorable. Il faut en profiter »

Loïc Dussau, Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA)

« [...] Dans les procédures de comparution immédiate, une personne peut être arrêtée un jeudi, faire 48 heures de garde à vue, sans ses affaires, sans se laver, sans à peine manger [...], et ensuite, parce qu'il n'y aura peut-être pas de permanence quand elle sortira de sa garde à vue, être placée en rétention, dans des conditions aussi tout à fait déplorables, avant de comparaître. [...] C'est dans ces conditions que la plupart des petits délinquants sont jugés aujourd'hui et se retrouvent, comme ça, après dix minutes d'audience, en détention pour quelques mois, quelques années parfois, sans avoir pu prévenir personne, sans aucun de leurs effets personnels. Déjà, il y a un défaut d'humanité. [...] L'avocat souvent considère que son rôle s'arrête à la porte de la prison [...]. Mais il ne faut pas oublier que la judiciarisation de l'application des peines ne date que de 2000. Donc c'est une mission nouvelle qui nous a été confiée, de même que la défense au prétoire, et cela n'est pas encore rentré totalement dans notre formation, dans nos mentalités. [...] Qu'allons-nous faire des résultats de cette consultation ? [...] Cela va nous servir à promouvoir un peu mieux les peines alternatives. [...] La présence ici des deux principaux syndicats de magistrats prouve leur solidarité et j'espère qu'ils arriveront à faire passer le message auprès de leurs collègues. C'est comme ça qu'on pourra ensemble essayer de faire bouger les choses. [...] Je veux croire Robert Badinter quand il nous dit que le contexte politique est favorable. Il faut en profiter. [...] Quel que soit le résultat des consultations électorales, le contexte politique pourra être favorable. Cela se fera dans les premiers mois, après ce sera trop tard, Madame Lebranchu en a eu l'expérience. »

« ne pas se contenter de ce que nous avons fait »

Henri Leclerc, Ligue des droits de l'homme (LDH)

« [...] Cela fait cinquante ans que je suis entré pour la première fois dans une prison, à la Santé, que j'ai eu ce sentiment terrible, que des hommes dont j'avais l'impression que les droits les plus fondamentaux étaient bafoués m'ont parlé. [...] Est-ce que les choses ont beaucoup changé ? [...] Bien sûr, il y a eu des progrès. Robert Badinter parlait tout à l'heure de "petites avancées". C'est vrai, mais nous avons l'impression que ces progrès ne touchent jamais l'essentiel. [...] La meilleure preuve, c'est que nous sommes aujourd'hui en train d'en parler. [...] Il est important aujourd'hui [...] d'entendre le premier président de la Cour de Cassation dire ce qu'il nous a dit, dans les termes où il nous l'a dit [...]. C'est quelque chose, je crois, un peu nouveau. Que les syndicats de magistrats, les syndicats d'avocats, les syndicats de personnels pénitentiaires soient ici représentés, qu'il y ait eu cette démarche, [...] que l'on ait intégré les prisonniers eux-mêmes dans la réflexion – cela aussi c'est la première fois qu'on le fait –, nous sommes en face de quelque chose d'énorme. [...] Nous commençons un combat : il faut que quelque chose change, il faut que nous réussissions. Il va falloir profiter des élections présidentielles pour poser le problème carrément. [...] Ce sont des engagements qui seront difficiles. [...] Ce que je souhaite, c'est que, s'agissant des prisons, nous ayons des candidats à l'élection présidentielle qui aient le courage de celui de François Mitterrand lorsqu'il avait parlé de la peine de mort. Il faut que nous menions [...] une action militante forte. Il ne faut pas se contenter de ce que nous avons fait. Il ne faut pas être satisfaits de notre réunion d'aujourd'hui. Tout cela n'est rien si nous ne faisons pas quelque chose demain. »